CONDITIONS GÉNÉRALES

Offre 2e paire optique ou solaire

Transformez vos points MyOpticeo en une 2e paire, pour vous ou un proche. Valable dans toutes les boutiques Opticeo participantes.

Organisateur	Opticeo France, 4 impasse de Jamebru, 31180 Lapeyrouse-Fossat · RCS Toulouse 453 029 613
Applicables à compter du	1er novembre 2026 (remplacent les modalités du 15 octobre 2025) · droit français

L'ESSENTIEL

- Pour l'achat d'un **1er équipement optique complet**, vos points MyOpticeo vous offrent une **2e paire**, optique ou solaire.
- De **100 à 300 points**, selon la monture et les verres choisis.
- Les verres de la 2e paire sont **gratuits s'ils sont choisis dans les 3 mois**, avec l'option « Time Delay ».
- Sur présentation d'une **ordonnance en cours de validité**. Offre non cumulable avec d'autres bons d'achat ou remises.

1. Conditions d'accès

- Acheter un **1er équipement optique complet** : une monture et deux verres correcteurs.
- Présenter une **ordonnance en cours de validité**.
- Avoir sur son compte MyOpticeo **assez de points** pour l'offre choisie (article 2).
- La 2e paire se choisit parmi **toutes les montures de la boutique**, dans la limite des stocks disponibles au moment de l'achat, par le client ou son représentant légal.
- Elle peut être pour vous ou pour un proche, dans les conditions de l'article 7 des conditions générales MyOpticeo.

2. Les offres et leur coût en points

Points	Offre	Votre 2e paire
100 points	2e paire à la vue By Opticeo	Monture By Opticeo + verres unifocaux
200 points	2e paire à la vue By Opticeo	Monture By Opticeo + verres progressifs
200 points	2e paire de marque, optique ou solaire	Monture de marque jusqu'à -50 % + verres unifocaux
300 points	2e paire de marque, optique ou solaire	Monture de marque jusqu'à -50 % + verres progressifs

Traitements et suppléments non compris. Remise de 30 % à 50 % sur le prix affiché de la monture de marque, hors soldes : voir les conditions en boutique.

3. Les verres de la 2e paire

- Ils sont **gratuits** s'ils sont choisis **dans les 3 mois** suivant la livraison du 1er équipement, et seulement si l'option **« Time Delay »** figure sur le devis et sur la facture.
- Ce sont des **verres standards** : sans traitement, non durcis, sans antireflet, non amincis, de **même correction** que le 1er équipement.

Verres	Limites de correction
Unifocaux	Sphère de -6,00 à +6,00 · cylindre jusqu'à 2,00 · sphère + cylindre jusqu'à 6,00
Progressifs	Sphère de -6,00 à +5,00 · cylindre jusqu'à 4,00 · sphère + cylindre jusqu'à 5,00 · addition de 0,75 à 3,50

Au-delà de ces limites, le client bénéficie de 50 % de réduction sur le tarif normal des verres de sa 2e paire.

4. Retirer sa 2e paire de marque après 3 mois

- La monture de la 2e paire de marque, optique ou solaire, peut être retirée **au-delà de 3 mois**, dans la limite de validité de vos points MyOpticeo.
- Pour une paire à la vue, les verres ne sont alors **plus gratuits**. Ils bénéficient d'un **tarif préférentiel** jusqu'à **1 an** après la livraison du 1er équipement : **49 € TTC** en unifocaux, **109 € TTC** en progressifs, hors traitements et options, dans les mêmes limites de correction.

5. Options

Des options (traitements, suppléments) peuvent être ajoutées à la 2e paire à **tarif préférentiel**, selon les modalités des traitements et suppléments, après établissement d'un devis. Elles sont à la charge du client.

6. Règles communes

- Offre **non cumulable** avec tout autre bon d'achat ou remise.
- Aucune réduction, aucun échange ni remboursement ne peut remplacer cette offre.
- Les points sont utilisés selon les conditions générales du programme MyOpticeo.

Les lunettes sont des dispositifs médicaux, produits de santé réglementés qui portent à ce titre le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien.